AMOES

Programme Formation Performance énergétique et confort thermique : concevoir ou réhabiliter un bâtiment

Participants :
- Inter-Entreprise: min 3 / max 10
- Intra-entreprise : sur devis

Formation :
Non diplômante

Durée :
1,5 jour

Prérequis :
aucun

Public visé :
-Chargé d'opérations
-Concepteur de projet
-Architecte

Délais d'accès :
15 jours avant la date de formation

Droit de publication :
Toute utilisation ou reproduction intégrale ou partielle du présent document sans le consentement de la société AMOES est illicite. Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les dispositions des articles L.335-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle et, de manière générale, une atteinte aux droits de la société AMOES.

Sommaire

1. Objectifs de la formation
2. Programme
3. Intervenant
4. Supports fournis
5. Date et Horaires
6. Coût et formalité de paiement

1. Objectifs de la formation

L'objectif est d'initier les participants à la conception ou réhabilitation d'un bâtiment. Cette formation est destinée au Chargé d'opérations ; Concepteur de projets HQE® ; Architecte ; Économiste de la construction ; Technicien de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre ; Technicien et ingénieur de bureaux d'études

2. Programme

1.Préambule
- Puissance, Energie, coefficient de conversion
- ACV, bilan carbone et énergie grise
- Contexte et objectifs énergétiques dans le bâtiment

2. Bilan thermique d'un bâtiment
- Déperditions
- Apports
- Inertie
- Bilan thermique

3.Spécificités d'un projet performant
- Démarche
- Commissionnement
- Etudes et outils

4.Approche bioclimatique et enveloppe du bâtiment
- Bioclimatisme
- Isolation des parois
- Menuiseries et apports solaires
- Ponts thermiques
- Etanchéité à l'air et test infiltrométrie
- Transfert d'humidité

5.Systèmes techniques du bâtiment
- Approvisionnement énergétique et ENR&R
- Chauffage : Production, distribution, émission, régulation
- ECS
- Ventilation
- Rafraichissement/déshu
- Eclairage
- GTB

6.Le confort d'été
- Déterminants et indicateurs
- Protéger : choix des protections solaires
- Stocker : choix des matériaux (capacité, effusivité, inertie…)
- Evacuer : ventilation naturelle
- Rafraichir

7.Réhabilitation
- Diagnostic énergétique (enveloppe, ventilation, chauffage)
- Bilan énergétique
- Travaux de rénovation

8.Label et certifications
- Les différents labels et certifications

9. Evaluation des compétences

3. Intervenants

Aurélie LECOINTRE, Julien STAAL, Marine Querné et Lauriane Montaud assurent la formation Performance énergétique et confort thermique: concevoir ou réhabiliter un bâtiment.
Aurélie est certifiée CEPH, CBCP et accompagnatrice BDF, Aurélie travaille sur de nombreux projets soit en maîtrise d'œuvre environnementale, soit en AMO de la phase programmation et à la phase exploitation.
Julien est référent E+C- et Effinergie chez Amoès, Julien a également travaillé comme AMO de l'ADEME pour l'évaluation de l'expérimentation E+C-, et a été impliqué dans les groupes de travail de la RE2020. Il travaille tant à l'échelle du bâtiment qu'à celle de quartiers, pour une prise en compte de la performance environnementale dans des phases très amont de développement.
Marine est formée depuis ses études à la construction et habitat durable. Marine est certifiée BREEAM (BREEAM AP) mais est aussi accompagnatrice BDF et QDF .
Lauriane est cheffe de projet en environnement sur des projets de maîtrise d'œuvre et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, Lauriane est particulièrement impliquée dans les groupes de travail techniques relatifs à la règlementation RE2020 (CAP2030 – neutralité carbone, Hub des prescripteurs bas carbone)

Julien STAAL



Aurélie LECOINTRE



Marine QUERNE



Lauriane MONTAUD



4. Supports fournis

La formation comprend :

- La présentation PowerPoint
- Les tutoriels
- Les fichiers informatiques des études de cas

Ces supports sont la propriété de la société AMOES et seuls les participants à la prestation y auront accès.

5. Horaires et Dates

Horaires :
Jour 1 : 09h30 à 13h et 14h30 à 18h
Jour 2 : 09h30 à 13h
(10,5 heures de formation)

6. Coût et formalité de paiement

Paiement par virement
15 jours avant le début de la formation
Amoès est certifié Qualiopi, ainsi, les formations peuvent être financées.

Coût par personne :
- Inter-entreprise : 1 800€
- Intra-entreprise : sur devis